



rézo

bulletin d'actualités

n° 26 mai 2009

santé

justice

social

éducation



dispositif public au service des professionnels de l'enfance et de l'adolescence en difficulté

www.derpap.com

Actualités du DERPAD

> Séminaire à destination des psychologues

Le DERPAD organise à partir du mois de septembre 2009 un séminaire destiné aux psychologues travaillant dans des structures éducatives : institutions médico-sociales, Aide Sociale à l'Enfance, Protection Judiciaire de la Jeunesse, secteur habilité.

Le travail pourra s'effectuer à partir de présentations de cas apportées par les participants au séminaire, mais aussi à partir d'études de textes ou de questions institutionnelles. Les rencontres auront lieu de septembre 2009 à juin 2010, le mercredi de 9h30 à 11h30.

Calendrier :

1ère séance le mercredi 16 septembre 2009

puis les mercredis 21 octobre, 18 novembre, 16 décembre 2009

et les mercredis 20 janvier, 17 février, 17 mars, 19 mai, 16 juin 2010.

Les psychologues désireux de s'inscrire peuvent dès à présent prendre contact avec le DERPAD téléphoniquement au 01 53 42 36 15 ou par courriel infos@derpad.com en précisant : prénom, nom, institution/service, adresse, téléphone, courriel.

www.derpad.com

> Nouvel espace vidéos sur notre site !

Cet espace vise, à travers la mise en ligne d'entretiens filmés, à mieux faire connaître des pratiques, des réflexions particulièrement dignes d'intérêt.

Pour le premier entretien, nous nous sommes intéressés au projet du foyer éducatif Les Rochettes situé en Seine-et-Marne.

Les Rochettes est un foyer éducatif pour jeunes filles, de 11 à 18 ans, situé à Dammarie-les-Lys en Seine-et-Marne.

Sa directrice : Madame Bernadette Morganti.

Son projet pédagogique : quatre grandes orientations dans la prise en charge aux Rochettes :

- Le soin : la psychomotricité, l'âge affectif, le corps, la régression, les thérapies extérieures, l'histoire individuelle.

- L'éducatif : le quotidien, l'âge réel, les règles, les limites.

- L'animation : l'individu, l'âge affectif, le groupe élargi, l'âge réel, l'accès au culturel, les capacités émotionnelles et sensorielles, l'extérieur, les loisirs.

- La scolarité : l'individu, l'âge affectif, le soutien scolaire, les capacités intellectuelles, l'extérieur, l'école, le groupe élargi, l'âge réel, l'apprentissage.

Pendant le placement, l'équipe éducative des Rochettes continue le travail avec les familles des jeunes filles accueillies dans l'établissement afin d'aider, soit leur retour en famille, soit leur orientation dans un lieu de vie ou une famille d'accueil.

Composition de l'équipe éducative : 3 éducateurs, 1 directrice, 4 animateurs, 4 psychomotriciens, 1 chef de service, 1 éducateur scolaire.

-> [voir la vidéo](#)

Prochaine interview : Jean Ebert, du Centre Horizons

www.horizons.asso.fr

> Recours pour la parution du décret permettant de créer un Fonds national de financement de la protection de l'enfance

« Face au désengagement de l'Etat en matière de protection de l'enfance », le Président du Conseil Général de la Seine-Saint-Denis a déposé, le 5 mars dernier, un recours devant le Conseil d'Etat pour obtenir la parution du décret qui doit créer un Fonds national de financement de la protection de l'enfance. Rappelons que ce fonds a pour objet de compenser les charges résultant pour les départements de la mise en oeuvre de la loi du 5 mars 2007 réformant la Protection de l'Enfance. Pour Claude Bartolone, il s'agit de « mettre l'Etat face à ses responsabilités » alors que « deux ans après la loi, la parution des décrets permettant [sa] mise en oeuvre [...] n'a toujours pas eu lieu et n'est pas prévue ».

> Première publication du groupe d'appui accompagnant la réforme de la protection de l'enfance

Pour accompagner la mise en oeuvre de la loi réformant la protection de l'enfance sur les territoires, le groupe d'appui national, réuni à l'initiative de l'UNASEA, se réunit depuis octobre 2007.

Composé d'une trentaine de personnes toutes particulièrement au fait des questions relatives à la protection de l'enfance, parmi lesquelles des représentants des ministères concernés, des départements, des associations, des professionnels et des experts, ce groupe opérationnel et technique a pour objectif de favoriser l'appropriation de la loi et l'esprit de la réforme, d'être une force de propositions auprès des pouvoirs publics et d'apporter des éclairage sur les dispositions du texte.

Pour cela, le groupe d'appui élabore en sous groupes des fiches techniques abordant des questions d'ordre général relatives à la protection de l'enfance et des fiches actions centrées plus spécifiquement sur les dispositifs.

Très bientôt, les fiches techniques relatives au partage d'information à caractère secret, à la notion d'intérêt de l'enfant, à l'information préoccupante, au projet pour l'enfant et à la parentalité ainsi que la fiche action sur le programme de réussite éducative seront disponibles.

<http://www.reforme-enfance.fr/>

Social / Insertion / Médiation

> Enquête sur le travail social des Caf

Comment s'organise le travail social dans les 123 caisses d'allocations familiales (CAF) présentes sur le territoire français ? C'est la question à laquelle tente de répondre une enquête réalisée par la direction des statistiques, des études et de la recherche (DSER) et la direction des politiques familiale et sociale (DPFAS) publiée au mois d'avril par la caisse nationale des allocations familiales dans son Dossier d'étude n° 115.

La clarification des missions du travail social des CAF est, depuis la loi de décentralisation de 1982 et la sortie de la polyvalence de secteur, une priorité pour les caisses. Elle constitue même un des engagements pris entre l'Etat et la CNAF dans la convention d'objectifs et de gestion pour la période 2005-2008, rappellent les auteurs de l'enquête (Cyprien Avenel et Marie-Agnès Cathelain) en introduction.

Leur travail, fondé sur des questionnaires transmis aux caisses entre le 8 décembre 2006 et le 5 janvier 2007, tente de faire le tour de l'intervention sociale dans l'ensemble des CAF.

Il offre "l'occasion de dresser un bilan sur la situation des travailleurs sociaux de la branche famille" : effectifs des professionnels, missions, activités, méthodologies, pilotage de leur action, impact des partenariats locaux sur leur travail, etc.

<http://www.caf.fr/>

> Violences faites aux femmes

Aujourd'hui, environ 70.000 adolescentes âgées de 10 à 18ans vivant en France sont menacées d'être unies contre leur gré et près de 65.000 fillettes ou femmes sont mutilées ou menacées de l'être, selon le secrétariat d'Etat à la solidarité qui a lancé, le 14avril, une campagne d'information sur la lutte contre les mariages forcés et l'excision. A cette occasion, Valérie Létard a présenté deux nouvelles brochures sur ces sujets regroupant des informations sur ce que recouvrent ces deux phénomènes, ce que dit la loi et des contacts utiles (associations, ministère des Affaires

Etrangères...). Les personnes concernées pourront se les procurer auprès des associations partenaires (Association voix de femmes ou Mouvement français pour le planning familial), des gynécologues, des maternités et des services de protection maternelle infantile, et prochainement auprès des mairies (pour le mariage forcé) et des rectorats. Tous ces renseignements sont aussi repris sur le site <http://stop-violences-femmes.gouv.fr/> ou disponibles sur simple appel au 3919 (appel gratuit), du lundi au samedi de 8h à 22h et de 10h à 20h les jours fériés.
<http://stop-violences-femmes.gouv.fr/>

> La politique européenne de la jeunesse. Dossier du Bureau de Représentation des Institutions Françaises de sécurité sociale (REIF)

Ce dossier REIF consacré à la politique développée par l'Union européenne en faveur des aux jeunes est une contribution à la demande du Conseil de l'UE pour que le Pacte soit beaucoup plus visible et compréhensible. La REIF a souhaité ainsi faciliter le décryptage de l'actualité européenne sur ce défi majeur qui met en jeu les solidarités intergénérationnelles.

Ce document fournit aux lecteurs, acteurs et gestionnaires de la sécurité sociale à différents niveaux de décision, une information sur les approches et les outils initiés au plan communautaire, et leur permet de mieux comprendre les réflexions conduites au niveau communautaire et les dynamiques impulsées par le Pacte européen de la Jeunesse.

<http://www.reif-eu.org/>

✓ Santé - Santé mentale

> Documentaire : projection de "La moindre des choses" le 28 mai à 20h

Au cours de l'été 1995, fidèles à ce qui est désormais devenu une tradition, pensionnaires et soignants de la clinique psychiatrique de La Borde se rassemblent pour préparer la pièce de théâtre qu'ils joueront le 15 août. Au fil des répétitions, le film retrace les hauts et les bas de cette aventure. Mais au-delà du théâtre, il raconte la vie à La Borde, celle de tous les jours, le temps qui passe, les petits riens, la solitude et la fatigue, mais aussi les moments de gaieté, les rires, l'humour dont se parent certains pensionnaires, et l'attention profonde que chacun porte à l'autre.

Projection suivie d'un débat en présence du réalisateur - 105 min.

Salle Jean Dame, 17 rue Léopold Bellan 75002 Paris

(métro Sentier ou Les Halles)

> Nouveau DU : Le suicide, étude théorique et clinique - Prévention, prise en charge, accompagnement

Ce DU a pour vocation d'éclairer la problématique du suicide d'un point de vue théorique et clinique, et d'apporter des outils favorisant le dialogue entre les différents partenaires concernés par la prévention, la prise en charge et l'accompagnement des personnes à risque suicidaire.

Université Paris Diderot - Paris 7

UFR Sciences Humaines Cliniques

Département de Formation Permanente

dfp.psycho@univ-paris-diderot.fr

26, rue de Paradis - 75480 PARIS cedex 10

Tél. : 01 57 27 63 90

<http://www.univ-paris-diderot.fr>

> Lancement de l'espace « Hospitalisation et organisation des soins »

La direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins (Dhos) lance un espace internet entièrement dédié à l'hôpital et à l'offre de soins sur le site du ministère de la santé et des sports : www.sante-sports.gouv.fr

Directement accessible par l'onglet « Santé », cet espace offre plus de lisibilité et de cohérence quant à l'information disponible sur les sujets relevant de l'hospitalisation et de l'organisation des soins. Il propose de faire état des enjeux actuels et de restituer les actions menées par la Dhos en faveur d'une offre de soins de qualité pour tous.

A destination des usagers du système de santé, des professionnels de santé, du grand public dans son ensemble, l'espace HOS offre une information officielle et actualisée, répartie en 6 thématiques essentielles :

- accueil et droits des usagers,
- professionnels de santé,
- organisation du système de soins,
- fonctionnement général des établissements,
- qualité et sécurité des soins,

- financement des établissements.

Au cœur de l'actualité, le projet de loi « Hôpital, patients, santé, territoires », largement développé au sein de l'espace HOS, ainsi que la campagne budgétaire 2009 des établissements de santé.

<http://www.sante-sports.gouv.fr/>

✓ Famille - parentalité

> Dossier “l'essentiel sur l'adoption” sur le site de la gazette santé-social

Nadine Morano, secrétaire d'Etat à la famille, a présenté, le 1er avril en Conseil des ministres, un projet de loi qui accélère les procédures de “délaissement parental” pour faciliter l'adoption des enfants placés en familles d'accueil ou pupilles de l'Etat.

Lors de l'installation officielle, le 16 décembre 2008, du Conseil supérieur de l'adoption, elle avait présenté les grandes lignes de la réforme de l'adoption qu'elle entend mener. Le texte devrait être présenté à l'Assemblée nationale au premier semestre 2009.

Nadine Morano dispose de plusieurs rapports : celui sur l'adoption, de Jean-Marie Colombani, ancien dirigeant du journal Le Monde, remis le 19 mars 2008 au président de la République, ou encore le rapport annuel 2009 de la Cour des Comptes, critique sur l'Agence française de l'adoption et les organismes autorisés pour l'adoption (OAA).

Environ 4000 parents adoptent chaque année, c'est peu, mais l'adoption est un sujet sensible. Les travailleurs sociaux craignent une réforme à marche forcée et les parlementaires mettent en garde contre une nouvelle course législative.

<http://www.gazette-sante-social.fr/dossier/>

✓ Toxicomanie

> Nouvelle édition de la brochure “Tous concernés”

“Tous concernés” est un document d'information sur le VIH/sida destiné à la population étudiante.

Vous pouvez vous procurer cette documentation gratuitement à la boutique du Kiosque (36 rue Geoffroy l'Asnier, 75004) ou la télécharger ci après.

<http://www.lekiosque.org/>

> ESPAD 2007 : usages de drogues parmi les jeunes scolarisés de 35 pays d'Europe

Les résultats de l'enquête ESPAD 2007, menée tous les quatre ans en Europe auprès des jeunes scolarisés âgés de 15 à 16 ans, sont disponibles en téléchargement.

L'intégralité du rapport ESPAD, en anglais, est sur le site www.espad.org

Un résumé du rapport en français (www.odft.fr) ainsi qu'un tableau récapitulatif des principales données par pays sont disponibles en téléchargement (format PDF). Ce même résumé est disponible en 23 langues sur www.emcdda.europa.eu.

> Appels à projet pour la création ou la transformation de structures médico-sociales d'addictologie

La mission interministérielle de lutte contre les drogues et la toxicomanie (MILDT) et la direction générale de la santé (DGS) lancent une série d'appels à projets de créations ou de transformations de structures médico-sociales d'addictologie.

Objectif : mettre en oeuvre les mesures relatives aux soins, à l'insertion sociale et à la réduction des risques prévues par le plan de lutte contre les drogues et les toxicomanies.

<http://mildt.systalium.org/>

> L'Etat doit assurer l'effectivité du droit à la scolarisation des enfants handicapés, décide le Conseil d'Etat

Il incombe à l'Etat, au titre de sa mission d'organisation générale du service public de l'éducation, de prendre l'ensemble des mesures et de mettre en oeuvre les moyens nécessaires pour que le droit à la scolarisation des enfants handicapés soit effectif. C'est la décision rendue par le Conseil d'Etat dans un arrêt du 8 avril. Selon lui, la carence de l'Etat en la matière est constitutive d'une faute de nature à engager sa responsabilité. De plus, a-t-il jugé, l'administration ne peut pas invoquer l'insuffisance des structures d'accueil existantes ou le fait que des allocations compensatoires sont allouées aux parents d'enfants handicapés, celles-ci n'ayant pas le même objet.

<http://www.conseil-etat.fr/>

> l'AGEFIPH : Un accueil particulier pour les sourds et malentendants

Sur son site internet l'AGEFIPH a mis un lien "accès sourds et malentendants" qui permet aux personnes concernées d'être mises en relation avec un opérateur-relais via une visioconférence en langue des signes française, en langage parlé complété ou par le biais d'une transcription écrite. Ce service d'opérateurs-relais en langue des signes est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h. Le service de transcription écrite est ouvert le lundi aux mêmes horaires.

<http://agefiph.visio08.com/>

> Scolarisation des enfants handicapés : les règles de coopération entre l'Education Nationale et les établissements médico-sociaux sont fixées

Attendu de longue date par les acteurs du secteur, le décret relatif à la scolarisation des enfants, des adolescents et des jeunes adultes handicapés et à la coopération entre l'Education nationale et les établissements médico-sociaux concernés vient enfin d'être publié au Journal officiel (J.O. du 4 avril 2009).

Ce texte interministériel, qui vient modifier le code de l'action sociale et des familles, prévoit notamment les conditions dans lesquelles "un projet individualisé d'accompagnement est conçu et mis en oeuvre sous la responsabilité du directeur du service ou de l'établissement, en cohérence avec le plan personnalisé de compensation de chacun des enfants, adolescents ou jeunes adultes accueillis dans l'institution".

Il indique ainsi, entre autres, que "les méthodes et pratiques pédagogiques en vigueur dans les établissements scolaires mises en oeuvre par les enseignants des établissements et services médico-sociaux sont complétées, en tant que de besoin, par un accompagnement adapté par d'autres professionnels de l'équipe du service ou de l'établissement médico-social, en fonction des particularités de l'enfant pris en charge".

Les décisions d'orientation de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) s'imposent aux établissements et services désignés par cette même CDAPH, tandis que la coopération entre les établissements scolaires et les structures médico-sociales "est organisée par des conventions passées entre ces établissements et services" et les autorités académiques, poursuit ce décret d'une douzaine de pages, qui détaille les différents aspects de ce partenariat.

Ce texte a par ailleurs été complété par la publication d'un arrêté interministériel du 2 avril précisant les modalités de création et d'organisation d'unités d'enseignement dans les établissements et services médico-sociaux ou de santé, et notamment le contenu des conventions qui doivent être passées à cet effet.

Il souligne ainsi, entre autres, que le projet pédagogique de l'unité d'enseignement constitue un volet du projet de la structure médico-sociale ou sanitaire, et qu'il "est élaboré à partir des besoins des élèves dans le domaine scolaire, définis sur la base de leurs projets personnalisés de scolarisation", en s'appuyant, le cas échéant, sur les enseignements qu'ils reçoivent dans leur établissement scolaire de référence ou en tenant compte du projet de soins, pour les élèves pris en charge dans un établissement de santé.

Les moyens affectés à ces unités d'enseignement sont fixés par l'inspecteur d'académie, sous la forme d'une dotation globale en heures qui tient compte de plusieurs facteurs parmi lesquels figurent le nombre d'élèves scolarisés, les caractéristiques de la structure, les niveaux scolaires concernés, etc.

L'arrêté détaille également les différents diplômes spécialisés dont les enseignants exerçant dans le cadre de ces unités d'enseignement doivent être détenteurs, comme le certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, pour l'enseignement adapté et la scolarisation des élèves handicapés (CAPA-SH) ou le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds (CAPEJS).

Une évaluation des unités d'enseignement est enfin réalisée tous les trois ans, par les inspecteurs de l'Education nationale, afin de mesurer en particulier "le stade de réalisation des objectifs de son projet pédagogique".

<http://www.legifrance.gouv.fr/>

> Audiovisuel : Edition 2009 du Festival Handica Apicil

Le Festival National Handica Apicil se déroulera les 10-11 et 12 juin 2009 à Eurexpo, Lyon.

Pour cette occasion, les films nominés sont projetés en permanence dans une salle prévue à cet effet et peuvent même être visionnés individuellement grâce au prêt de cassettes.

Devant le succès remporté en 2007, le prix du public sera décerné dans le cadre d'une projection spéciale organisée à Lyon. Les objectifs de ce festival :

- Valoriser toute création audiovisuelle (fiction, documentaire, témoignage...) ayant pour thématique le handicap,
- Valoriser la créativité des personnes handicapées,
- Promouvoir des réalisateurs professionnels ou amateurs ayant choisi de représenter à l'écran les situations de handicap,
- Sensibiliser le grand public à travers la constitution d'une vidéothèque en ligne, accessible aux particuliers comme aux professionnels.

Quatre catégories sont proposées :

- Essai : toute forme audiovisuelle (expérimentale, non narrative, etc.) évoquant une situation de handicap ou un handicap spécifique.
- Fiction : oeuvre audiovisuelle retraçant une histoire fictive, imaginée.
- Témoignage-Documentaire : oeuvre audiovisuelle mettant en scène un fait vécu par des personnes handicapées ou leurs proches, avec ou non analyse de cette situation singulière.
- Communication : oeuvre audiovisuelle ayant pour but de sensibiliser un ou des publics sur un ou plusieurs aspects d'un handicap spécifique (déficience) ou d'une situation de handicap (travail, vie quotidienne, éducation, loisirs, etc.).

Les films primés et nominés de la quatrième édition du Festival National du court métrage Handica Apicil seront diffusés dans le cadre du salon Handica, les 10-11 et 12 juin 2009, Eurexpo - Lyon.

Les films primés et nominés seront projetés en permanence dans une salle prévue à cet effet. Ils pourront aussi être visionnés à la demande grâce à la mise à disposition de DVD.

<http://www.festival-handica.fr/>

> Au risque du désir, Nouveau numéro de la revue Reliance

La sexualité des personnes handicapées se heurte à de nombreux obstacles, auxquels pourraient répondre des professionnels de l'assistance sexuelle, expliquent des chercheurs et des praticiens dans le dossier "Au risque du plaisir" de Reliance. Pour eux, il est temps d'"atténuer le vent d'hypocrisie qui souffle sur l'assistance sexuelle, de répondre aux craintes légitimes qu'elle soulève et de dépasser les tabous".

<http://www.cairn.info/>

> Appel à projet du Comité national de coordination de l'action en faveur des personnes handicapées

Prendre en considération le projet de vie de la personne handicapée signifie aujourd'hui diversifier les solutions d'accueil et d'accompagnement.

La loi du 11 février 2005 en plaçant la personne au centre du dispositif, a ainsi encouragé les associations à développer des solutions nouvelles d'accueil favorisant la vie sociale, l'autonomie ou la citoyenneté de la personne handicapée.

En lançant cet appel à projets, le CCAH, avec le soutien de ses membres, veut contribuer concrètement à l'émergence de nouvelles réponses adaptées aux besoins de chacun.

<http://www.ccah.fr/>

> Décret sur l'articulation Juge aux affaires familiales - Juge des enfants

La proposition n° 22 de la Défenseure des enfants semble connaître un début de concrétisation avec la parution au Journal Officiel du 10 avril 2009 d'un décret relatif à la communication d'éléments entre les juges ayant à statuer sur la situation des enfants.

Ce nouveau décret oblige le Juge aux Affaires Familiales à vérifier, lorsqu'il statue sur l'exercice de l'autorité parentale, si une procédure d'assistance éducative est ouverte à l'égard du mineur concerné.

Si c'est le cas, une copie de la décision du Juge aux Affaires Familiales sera transmise au Juge des enfants.

Des dispositions équivalentes concernent la mise à disposition d'informations entre le Juge des tutelles et le Juge aux enfants.

<http://www.legifrance.gouv.fr/>

> L'Autorité centrale pour l'adoption internationale existe officiellement

Destinée à exercer "une mission permanente de veille, de régulation et d'orientation sur les questions de l'adoption internationale", l'Autorité centrale pour l'adoption internationale est officiellement instituée par un décret paru au Journal officiel du 16 avril.

Constituée par le service chargé de l'adoption internationale au ministère des Affaires étrangères, elle se penchera notamment sur les conditions d'application de la convention de La Haye du 29 mai 1993 et des conventions bilatérales conclues par la France en la matière, ainsi que sur les conditions de l'adoption dans les différents pays d'origine, "en particulier au regard du respect des droits des enfants".

Cette autorité aura aussi pour mission, entre autres, d'instruire les demandes relatives à l'habilitation des organismes privés pour l'adoption et de l'Agence française de l'adoption présente dans les Etats d'origine des enfants.

<http://www.legifrance.gouv.fr/>

> Statut du beau-parent

« Conduire une évaluation approfondie » et « aboutir à un consensus » sur le statut du beau-parent. C'est la mission que François Fillon vient de confier au député (UMP) Jean Leonetti, qui devra remettre ses conclusions dans un délai de six mois au ministre de la Justice. Le gouvernement envisage de renforcer la co-parentalité en cas de séparation des parents ainsi que de faciliter la vie quotidienne des familles recomposées.

> Le programme d'action triennal du ministère de la Justice en direction des banlieues

Le secrétaire général du ministère de la Justice et le délégué interministériel à la ville détaillent, dans une circulaire, le programme d'action de l'institution judiciaire en direction des 215 quartiers prioritaires ciblés par le plan "Espoirs banlieues". Quatre actions sont retenues : développer le contrat d'insertion dans la vie sociale, développer le parrainage des jeunes sous main de justice, augmenter le nombre de points d'accès au droit à caractère généraliste ou pénitentiaire et ouvrir des classes préparatoires intégrées dans les écoles du ministère de la Justice.

<http://i.ville.gouv.fr/>

> Les missions prioritaires de l'Etat dans le champ "jeunesse, éducation populaire et vie associative"

Le Haut Commissaire à la jeunesse donne instruction aux services déconcentrés de l'Etat agissant dans les domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative de "porter une attention particulière" et de "réserver les ressources humaines et financières nécessaires" à certaines missions prioritaires dans ce champ :

- contribuer à la qualité éducative des accueils collectifs de mineurs et veiller à leur sécurité
- développer l'autonomie des jeunes afin de faciliter leur insertion dans la société
- soutenir la vie associative, notamment dans ses dimensions d'insertion sociale et d'éducation populaire
- assurer le suivi de la formation des personnels d'animation

<http://www.jp.a.sso.fr/>

Chaque résumé est issu de la quatrième de couverture proposée par l'éditeur.

> Dis, c'est comment quand on est mort ? Accompagner l'enfant sur le chemin du chagrin

Comment les enfants parlent-ils de la mort ? Comment en parler avec eux et répondre à leurs déroutantes questions ? Comment les accompagner sur le chemin du chagrin lorsqu'ils sont touchés par un deuil ? Autant de questions qui plongent les adultes dans le désarroi, qu'ils soient professionnels de l'enfance, parents, proches... Bébés, petits ou adolescents, les enfants confrontés à la mort se retrouvent bien souvent seuls face à leurs ressentis, à leurs questions, à leur détresse, car les adultes n'osent pas leur en parler et préfèrent se dire qu'ils sont « trop petits », « trop jeunes pour comprendre » et « qu'ils vont oublier ».

Cet ouvrage est issu de la riche expérience de l'auteur dans la prise en charge d'enfants et de familles brutalement endeuillés par la maladie, par un accident, par une catastrophe, par une agression ou par un suicide. Hélène Romano, docteur en psychopathologie, psychologue clinicienne et psychothérapeute propose de répondre aux questions qui lui sont le plus souvent posées par les enfants et par leurs parents lorsque la mort vient bouleverser leur vie. Thierry Baubet, psychiatre, a participé à la rédaction de certains chapitres.

Cet ouvrage n'a pas pour objectif d'apporter des recettes toutes faites : chaque enfant est unique, chaque histoire est singulière et chaque chemin sera à co-construire de façon différente avec l'enfant, ses proches et ceux, professionnels ou non, qui les accompagneront.

L'idée est de permettre de mieux comprendre ce que peut représenter la mort pour l'enfant, ce qu'il peut se poser comme questions, les façons dont il peut réagir face à la perte d'un être cher, les attitudes et les propos qui peuvent l'apaiser.

Ce livre est dédié aux parents et à tous ceux qui s'occupent d'enfants, pour que le jour où la mort viendra, chacun puisse trouver les ressources nécessaires pour ne pas laisser l'enfant seul, pour pouvoir l'accompagner sur le chemin du chagrin et lui permettre de continuer de vivre.

<http://www.decitre.fr/livres/>

> Nouvelle Publication d'EAPN sur la participation

Petits Pas - Grands Changements est le titre de la nouvelle publication du Réseau européen de de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (EAPN) sur la participation de personnes en situation de pauvreté.

Cette publication présente 10 études de cas de différents membres d'EAPN associant des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale dans leur travail local, au sein des organisations ainsi que dans les processus décisionnels.

<http://www.eapn.eu/>

> Qu'est-ce que l'adolescence ?

Quand commence et quand finit l'adolescence ?

Les filles et les garçons vivent-ils ce passage différemment ?

Les ados d'aujourd'hui sont-ils plus violents que ceux d'hier ?

Comment les parents vivent-ils cette période ?...

Ce livre donne la parole aux meilleurs spécialistes : sociologues, médecins, psychologues, historiens... Il fait le point sur les bouleversements physiques et psychiques de l'adolescent. Mais il éclaire aussi sur cette notion ambiguë qu'est l'adolescence : un ensemble de représentations collectives qui varient selon les sociétés et les générations.

Coordonné par Véronique Bedin, éditions Sciences Humaines 2009, 256 p., 12,5€

> Le secret professionnel des travailleurs sociaux

Que recouvre le secret professionnel ? Qui y est astreint ? Envers qui ? Quand les professionnels peuvent-ils parler ?

Quand sont-ils tenus de parler ? Quelles sont les sanctions applicables en cas de violation du secret professionnel ?

Comment concilier secret professionnel et travail en équipe ? Toutes les réponses dans ce supplément qui fait le point sur l'une des questions les plus sensibles auxquelles les travailleurs sociaux sont confrontés. A noter également une étude de législation comparée avec l'Angleterre, l'Allemagne et la Belgique.

LHUILIER J.-M., éditions ASH 2008, 88 pages, 14€

> Familles et institutions : cultures, identités et imaginaires

Les intervenants du champ médico-social voient de nombreux migrants et enfants de migrants parmi les populations dont ils s'occupent. De ce constat souvent abusivement amplifié, la question culturelle surgit, et avec elle, la tentation d'y répondre comme à un phénomène sociologiquement limité et concernant les seules « minorités visibles ». Pourtant, cette question n'est-elle pas toujours engagée dans les relations entre l'institution, incarnée par les professionnels, et les usagers, bénéficiaires, clients... qui restent, quel qu'en soit l'état civil, « d'étranges étrangers », c'est-à-dire des personnes humaines ?

Les auteurs de cet ouvrage, dans un paradoxe apparent, contribuent à élargir l'horizon de la question de la culture, tout en la portant au plus intime de chacun. Forts d'expériences multiples et diverses, en particulier sur d'autres continents, ils ouvrent des pistes concrètes et donnent des repères pour outiller les acteurs et renforcer leurs postures, afin de désamorcer les crises ou de les prévenir. Faisant dialoguer positivement identité et altérité dans les pratiques quotidiennes aussi bien éducatives que sanitaires ou judiciaires, ils tentent de poser les jalons d'une nouvelle pratique du social qui serait respectueuse du pluriel. Au final, l'exigence éthique paraît seule en mesure de fonder une approche des phénomènes culturels débarrassée du naturalisme ethnologique, comme de conférer une efficacité véritable à des initiatives qui, sans elle, ne sauraient relever que d'une technicisation du social.

Cet ouvrage a été constitué à partir des travaux du DERPAD et de ceux de l'association REGARDS (Repenser et gérer l'altérité afin de refonder la démocratie et les solidarités) créée à partir du laboratoire d'anthropologie juridique de Paris 1, et du CRESIF (comité régional d'éducation pour la santé d'Ile-de-France).

<http://www.editions-eres.com/>

> Inès - Une BD sur la violence faite aux femmes

Deux jours à peine. En cent pages, Dauvillier et D'Aviau racontent une infime partie - mais la plus grave - de l'enfer quotidien vécu par une mère de famille : celui de la violence conjugale. Pour tout le monde, M. et Mme Leblon sont un couple sans histoires. Encore faut-il ne pas avoir envie de chercher trop loin, ignorer les hématomes sur le corps de Madame, supporter d'entendre les insultes que Monsieur crache au visage de son épouse...

Brimades, insultes, humiliations, culpabilisation, coups sur tout le corps. Jusqu'où la mère pourra-t-elle supporter un tel traitement de son propre époux sans se rebeller ? C'est ce que l'on se demande pratiquement tout l'album alors que la jeune femme manque de s'enfuir avec sa petite fille et que la violence envers elle va crescendo. Résultat des longues recherches de Dauvillier à travers des témoignages sur les forums internet et de froides statistiques sur le sujet, le récit raconte en peu de mots la solitude de la jeune femme, son paradoxal sentiment de culpabilité, sa peur de se retrouver démunie si elle s'en va. Le dessin en noir et blanc est à la fois sobre et inquiétant avec ces hachures noires qui écrasent les cases, assombrissent les visages. Seule éclaircie, la touchante scène de jeu entre la mère et sa fille. Seule et bien maigre éclaircie pour un roman graphique poignant

<http://www.journaldespros.com/>

> Revue Jeunesse en Plein Air "spécial directeur" : Législation des accueils collectifs

Comme chaque année, ce numéro spécial de la revue de La JPA s'est enrichi.

Pour cette édition 2009, le développement durable est à l'honneur. Au-delà d'une simple opportunité liée à l'actualité, les accueils collectifs de mineurs doivent montrer l'exemple car ils sont des lieux d'éducation spécifiques.

La laïcité est également, et de nouveau, développée. Le sujet mérite d'être mieux compris et davantage partagé.

Parmi les autres thèmes actualisés et revisités, on peut citer la nouvelle qualification BAFA-surveillant de baignade et le nouveau contrat type de transport collectif.

Ce numéro spécial est spécifiquement destiné aux directeurs, à leurs adjoints et aux animateurs qui doivent actualiser leurs connaissances. La réglementation en vigueur est expliquée en 223 questions/réponses. Les réponses sont juridiques, mais aussi orientées par le bon sens de la pratique de terrain.

<http://www.jpa.asso.fr/>

> Le virtuel, un danger pour les adolescents ? Carnet de Parentel n° 29

Coordonné par Katell QUIDELLEUR, psychologue, Pasaj, Brest

Écouter autrement les adolescents, Daniel COUM, psychologue et directeur de l'association Parentel, Brest

Sommes-nous sérieux, Katell QUIDELLEUR, psychologue, PASAJ, Brest

Ce qu'en disent les parents, Marie LE POUPON, psychologue, Brest

Second life is beautiful, Thierry GOGUEL D'ALLONDANS, anthropologue, Stasbourg

Corps et virtuel : l'adolescent à l'épreuve du virtuel, Mickael STORA, psychanalyste, Paris

Comprendre les addictions, Loïk JOUSNI, psychologue, CHU, Brest

La psychanalyse en ligne, Liliane FAINSILBER, psychanalyste, Paris

Modérer les forums sur Fil Santé Jeunes, Magali JABLONSKI, psychologue, Paris

Le cas Dominique ou la question de l'orientation, Gaëlle LEGO, psychologue et Sophie LESPEIX, éducatrice spécialisée, Lanester

> Les coulisses de l'Etat social. Enquête sur les signalements d'enfant en danger

« Dépendant », « inefficace », l'Etat social est la cible d'attaques récurrentes et l'objet de multiples réformes. Mais que sait-on des professionnels qui œuvrent en son nom au quotidien ? Comment font-ils face aux changements incessants de leurs conditions de travail ?

Au cours d'une longue enquête dans plusieurs services sociaux, la sociologue Delphine Serre a choisi comme fil directeur les signalements d'enfant en danger qui sont envoyés à la justice.

Entre 1994 et 2006, le nombre de mineurs concernés a quasiment doublé. À travers ces signalements on découvre les savoirs et les pratiques, les règles juridiques et les normes éducatives qui guident les assistantes sociales chargées d'identifier les désordres familiaux.

La décision de faire appel au juge dépend aussi du contexte de travail, de l'appartenance générationnelle et de la trajectoire de ces agents.

Partagées entre le souci d'agir et la peur d'aggraver des situations déjà dramatiques, les assistantes sociales doivent surmonter leurs doutes et trancher. Elles sont d'autant plus déstabilisées qu'elles sont soumises à un nombre croissant d'injonctions, parfois contradictoires, et disposent de peu de ressources pour venir en aide à un public de plus en plus précarisé.

Derrière leur réticence ou au contraire leur empressement à signaler apparaissent les causes structurelles du « malaise » des travailleurs sociaux.

En nous faisant entrer dans les coulisses de l'Etat social, ce livre permet de comprendre l'épreuve que traversent les professions du public qui, sur le terrain, sont confrontées au désarroi des familles tout en voyant leurs moyens d'action se réduire.

<http://www.homme-moderne.org/>

> Approche neuropsychologique des apprentissages chez l'enfant

Parution du N° 99 de la revue de l'ANAE, consacré aux "Dysphasies de l'enfant", coordonné par Bernadette Pierart et Xavier Séron (Université de Louvain), et du N° 96-97 consacré aux "Troubles du langage écrit chez l'enfant. De la théorie à la pratique".

<http://www.anae-revue.com>

> L'inentendu, ce qui se joue dans la relation soignant-soigné

L'enjeu de cet ouvrage est de montrer comment et en quoi la relation soignant-soigné occupe une place centrale dans la pratique des métiers du soin, place aujourd'hui encore méconnue par la plupart des acteurs

Philippe van Meerbeeck, Jean-Pierre Jacques, De Boeck Université 2009, 352 p. 27€

Agenda

> 26 mai 2009, CTNERHI, Paris

L'accompagnement des travailleurs handicapés vieillissants en ESAT

Avoir un regard global sur les travailleurs handicapés vieillissants, faire le point sur les contraintes législatives et territoriales (politiques, partenaires), acquérir une connaissance sur la diversité des expériences et des modalités de mise en place des actions d'accompagnement des travailleurs handicapés... telles seront les thématiques abordées à ce colloque.

Organisé par : CTNERHI

Tel : 01 45 65 59 40

Email : r.martinez@ctnerhi.com.fr

<http://www.ctnerhi.com.fr/>

> 26 au 28 mai 2009, La Bourboule (61)

La fin d'une vie ...les questions « vitales » que l'on se pose sur la mort : aspects éthiques, juridiques et médico-sociaux

Organisé par : GREF

Tel : 06 13 82 21 05

Email : etguichard@wanadoo.fr

<http://www.sgca.fr/>

> 28 mai 2009, IRTS de Bretagne, Rennes

Le travail social à l'épreuve de la souffrance psychique : quelle subjectivité notre société est-elle en train de construire ?

Cette conférence conclut la quatrième saison des Rendez-Vous régionaux du travail social.

Les objectifs de ces rendez-vous :

- proposer des temps de réflexion et de débat à partir de l'état des recherches dans notre secteur,
- faire évoluer les compétences et perfectionner les savoir-faire professionnels en travail social,
- renforcer les articulations entre les sites de formation, les terrains de stage et les sites qualifiants,
- encourager les approches pluri-professionnelles et la transversalité entre les filières de formation.

Organisé par : GIRFAS Bretagne en partenariat avec le CREAL de Bretagne et l'Université de Rennes 2 Haute Bretagne

Tel : 02 90 09 14 00

Email : anne.tribodet@irts-bretagne.fr

<http://www.irts-bretagne.fr/>

> 29 mai 200, Bordeaux

Entre autorité et limites : la construction de l'identité

Le champ des sciences humaines est traversé (pollué ?) de plus en plus souvent par des querelles idéologiques qui hélas nous font parfois perdre de vue l'intérêt de nos patients.

Beaucoup de débats actuels centrés sur la construction de l'identité chez l'enfant et l'adolescent oscillent entre les tenants de la répression et ceux de la prévention alors même que la complexité du développement psychique nous impose d'en considérer tous les aspects. N'y a-t-il pas un danger à confondre répression, autorité et limites ? De même, n'est-il pas abusif de considérer que tout rappel à la loi est une atteinte au développement de l'enfant et de l'adolescent ?

Les troubles des conduites et la multiplication des conduites antisociales se situent au cœur de ce débat. La compréhension multifactorielle que nous avons de ces troubles nous suggère aussi des réponses multimodales.

Cette journée traitera de la complexité de ces questions sous les deux angles de la genèse de certains troubles (conduites antisociales, troubles des conduites, hyperactivité avec déficit de l'attention...) et de leurs thérapeutiques.

Organisé par : Institut Michel Montaigne

Tel : 05 56 37 90 95

Email : InstMM@aol.com

<http://www.congres-medical.com/>

> Du 3 au 5 Juin 2009, Nîmes

8è Carrefour de l'addictologie de terrain. Addiction, conduite accompagnée !

Une « conduite » ce n'est pas une pathologie. Avoir une pratique à risque addictif n'est pas une maladie (même si des dommages peuvent être induits). Mais quand les problèmes apparaissent le tableau est déjà le plus souvent complexe. C'est pourquoi il peut être pertinent d'agir précocement. Une addiction ne va jamais seule... Il y a rarement une seule pratique en cause. Chacune comporte des risques, une dangerosité. Une personne dépendante ne va jamais seule, l'entourage est partie prenante. Quand elle a recours au système de soins, c'est plus un accompagnement qu'une prise en charge qui est proposé.

Organisé par : F3A - ELSA - ANPAA

Tel : 01 42 28 65 02

Email : federation@alcoologie.org

<http://www.anpaa.asso.fr/>

> 5 et 6 juin 2009, Lille

Psychopathologie de l'enfant et neurosciences

72èmes Journées Nationales de la SFPEADA (Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent et disciplines associées).

Ce congrès de la Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent et des Disciplines Associées qui aura lieu à Lille les 5 et 6 Juin 2009, en proposant précisément comme thème « Psychopathologie de l'enfant et neurosciences » a l'ambition de servir à ce rapprochement nécessaire afin d'aider à penser désormais les concepts qui permettront de construire les ponts reliant les divers sous continents des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être concernés par la souffrance psychique de l'enfant.

Organisé par : SFPEADA

Tel : 03 28 55 67 52
Email : fanny.boy@santexcel.com
<http://psydoc-fr.broca.inserm.fr/>

> 5 et 6 juin 2009, Université de Provence, Centre Saint Charles, Marseille **Médico social et psychiatrie, du soin à l'accompagnement : quelle clinique ?**

La priorité faite au sécuritaire justifie la promulgation de lois à l'origine d'un développement exponentiel de nouveaux règlements. Cette inflexion réglementaire s'attache à la création de nouveaux concepts qui changent l'organisation sociale et par là même le champ de la psychiatrie et du médico-social. L'obligation croissante d'objectivation des pratiques de soin et la rationalisation à l'actuel du symptôme au détriment du questionnement clinique induisent des pratiques dont les implications tant éthiques que politiques sont à questionner.

Si cette évolution modifie peu à peu les pratiques, plus encore, elle efface progressivement la question du soin et détourne la prévention vers une prédiction assurantielle.

Aujourd'hui en fonction de ce contexte social inédit qui fait la part belle au scientisme, à l'évaluation surmoïque et à la certitude expertale, comment réaffirmer les termes d'une pratique de la psychiatrie qui laisserait sa place à la subjectivité et à la singularité ?

En qualifiant leurs missions par anticipation, les soignants se voient dépossédés de leur responsabilité légitime. Comment réinstaurer un débat sur cette question de la responsabilité professionnelle interrogeant cette orientation qui prive le soignant de son acte ?

Le débat s'impose d'autant plus, qu'actuellement les formidables progrès techno scientifiques laissent croire, à ceux qui veulent bien être dupes, qu'une connaissance sans limite et un savoir omniscient sont à portée de main abrogeant par là même les choix éthiques.

Comment ceux que l'on nomme maintenant « les usagers » et leurs familles reçoivent-ils la promotion de la notion de handicap qui a tendance à éradiquer la question du soin au profit de la compensation, de l'accompagnement et des méthodes rééducatives ?

De quelles façons, ces réformes incessantes influent sur les modalités de soins en psychiatrie et dans le médico-social? Comment répondre à ces questions, et articuler les nouveaux enjeux liés à cette évolution avec les fondements de notre pratique ? Qu'avons-nous à proposer ?

Organisé par : AFPEP

Tel : 06 72 70 16 98

Email : maximin.marc@club-internet.fr

<http://www.medicosocial.com/>

> 10, 11 et 12 juin 2009, Cité internationale des congrès, Nantes **Investigation et accompagnement en protection de l'enfance : nouveaux acteurs, nouvelle culture**

Avec la réforme de la Protection de l'enfance et son souci, sa volonté de subsidiariser l'intervention judiciaire, nous assistons à un tournant majeur quant à la genèse du dossier d'Assistance Éducative, passant d'une certaine façon d'une culture du signalement à une culture de l'évaluation. Nous nous orientons désormais vers une pratique de sélection rigoureuse, par les cellules départementales et le Parquet, des cas les plus difficiles, les plus dégradés, ou encore les plus hostiles à toute intervention.

Qu'en sera-t-il des situations « intermédiaires » pour lesquelles jusqu'à présent une seconde lecture, par nos services, du danger et de ses causes pouvait induire une remobilisation des acteurs familiaux ?

L'intervention du judiciaire dans le cadre de la protection de l'enfance représente à ce titre une garantie pour les usagers. En effet, de longue date, l'État s'est engagé à un traitement homogène des situations, en s'appuyant sur une administration (la PJJ), des magistrats spécialisés dans les affaires concernant les mineurs et des garanties procédurales : mesures d'information, débat contradictoire, possibilité d'accéder à son dossier, de se faire assister d'un avocat, de faire appel des décisions rendues. Ainsi l'intervention de tiers dans le processus d'évaluation du danger est-elle susceptible d'apporter une compréhension et une analyse complémentaire à celle effectuée lors du signalement.

Organisé par : FN3S

Email : fn3s@wanadoo.fr

<http://www.citoyens-justice.fr/>

> 10 juin 2009, Marcq-en-Baroeul **Pédophilie au féminin : de la complicité inconsciente au passage à l'acte sexuel**

Depuis l'élaboration du protocole d'intervention sociale judiciaire et thérapeutique pour les enfants maltraités, les choses ont bien changé. Nous avons vu la France se doter régulièrement de nouveaux moyens de prise en compte de cette violence impensable à l'encontre des enfants abusés.

Si les lois ont changé, avons-nous aujourd'hui suffisamment progressé ? Dans l'esprit de recherche qui nous a toujours

guidé, nous abordons aujourd'hui l'un des ultimes tabous : la violence sexuelle féminine.

C'est au coeur même du processus thérapeutique qu'il faut intégrer ces nouvelles connaissances, au coeur des thérapies familiales de réseau dont la conception même peut encore choquer ou effrayer mais qui a, aujourd'hui, fait ses preuves dans la transformation du destin des enfants maltraités qui ont pu en bénéficier.

Le Centre des Buttes-Chaumont et la Fondation pour l'Enfance, partageant la même éthique en faveur de l'enfance en danger, ont choisi de s'associer pour présenter les travaux et réflexions d'experts à travers une approche pluridisciplinaire.

Organisé par : Fondation pour l'enfance et le Centre des Buttes-Chaumont

Email : as.vinel@fondation-enfance.org

<http://www.fondation-enfance.org/>

> 11 et 12 Juin 2009, La Villette, Paris

Grandir parmi les addictions : Une odyssée de l'homme, entre extases et solitudes

30 ans, 30 journées et autres temps... d'un monde à l'autre, une odyssée de l'homme et des extases !!! L'histoire de l'Homme est intimement liée à la magie chimique. Depuis toujours, il a demandé, à la Nature d'abord, à la Science ensuite de lui fournir les moyens d'atteindre ce qu'il ne pouvait réaliser seul. Tout au long des temps de sa vie, il s'y réfère et y a recours, pour transcender l'instant ou oublier sa condition, accéder à d'autres états de conscience, être en relation avec les autres ou avec les Dieux, repousser les limites de son corps, de sa pensée ou de son intellect, faire face à ses questions.

Se voulant maître de cette relation, l'Homme a aussi peu à peu essayé d'en construire collectivement les cadres et conditions d'un usage maîtrisé, édictant des règles et des lois, accumulant connaissances et expériences. Or, depuis quelques décennies, non seulement le social et le culturel ne contiennent plus cette "appétence" pour la magie chimique, mais ils l'encouragent, la privilégient et en démultiplient les possibilités. Là où le mouvement personnel, subjectif, fut longtemps seul à expliquer l'essentiel de l'excès de toxiques, aujourd'hui, autour de nous, tout incite à l'abus, à l'excès voire à la dépendance.

En abandonnant son rôle régulateur du recours aux drogues et autres béquilles psychotropes, pour participer à l'incitation à l'usage, l'environnement écologique tend à l'extrême le paradoxe d'une société qui promeut ce que dans le même temps elle réprime. Cette intimité entre l'homme et l'expérience addictive ne peut se limiter au seul mouvement de rejet et de condamnation. Comme elle ne peut se satisfaire d'en médicaliser les conséquences. Si cette passion dure depuis si longtemps, malgré tous les efforts entrepris pour l'éradiquer, c'est bien que ce lien est irréductible. Pour y répondre, il nous faut encore et toujours essayer de comprendre ce qu'il nous apprend de nous mêmes. Il nous faut sans fin questionner ce mode si particulier d'être à soi et au monde, ce lien étrange entre l'homme et son environnement. Il nous faut sans fin inventer les nouvelles conditions pour faire grandir et accompagner nos enfants dans une société addictogène ?

Au début du XXème siècle, Freud et le "briseur de soucis" proposait sa réponse. Depuis, beaucoup d'écrivains, historiens, philosophes, sociologues, anthropologues, biologistes, neuro-physiologistes ont éclairé cette question de leurs apports. Entre les premières journées de l'ANIT en 1980, alors que s'achevaient les trente glorieuses d'une économie construite sur les ruines de la deuxième guerre mondiale... et ces 30ème journées de l'ANITeA qui voient le XXIe siècle débiter dans les soubresauts d'une crise économique et les angoisses d'une mondialisation succédant aux espoirs nés de la fin de la guerre froide, l'expérience addictive continue d'être un des miroirs qui nous révèle à nous même. Elle vient mettre en tension nos modèles éducatifs, nos accompagnements et pratiques professionnelles, nos politiques publiques.

Refusons de nous laisser enfermer dans des politiques qui voudraient nous condamner à punir les uns et soigner les autres, sans nous donner le temps et les moyens d'aider chacun à faire avec lui-même, ses excès et ses faiblesses, ses forces et ses passions.

Acceptons de faire rebondir les questions sur ce que nos sociétés peuvent et doivent produire comme réponse, dans la diversité des points de vue, pour mieux prévenir et mieux soigner. Acceptons que, dans ce jeu trouble, l'expérience addictive n'en finisse pas de nous parler de nous, de notre condition humaine.

Organisé par : ANITEA

Tel : 01 43 43 72 38

Fax : 01 43 66 28 38

<http://www.anitea.fr/>

> Du 11 au 13 Juin 2009, Bordeaux

Enfant, quel est ton nom ?

Entre tous ceux qui s'adressent à moi, avec leurs mots, leurs images, leurs pubs, leurs étiquettes, qui veulent m'objectiver, tous ceux qui ne me disent pas d'où je viens, qui m'a précédé et où je vais.

Moi, l'enfant de l'hypermodernité, je souffre, je m'agite, je m'oppose et je cherche, à travers cela, quel chemin prendre.

Entre ce que l'on me demande de faire et ce que tu pourrais entendre, il y a ce que je te demande.

Qui es-tu toi, praticien, que fais-tu pour entendre mon désarroi, les malentendus et les silences de mon histoire ?

Pour t'aider à mieux me comprendre, je demanderai au généticien : d'où je viens ?, Au juge : qui me nomme et quels sont mes droits ?, Au psychanalyste : comment le dire ? Et à l'anthropologue : en quoi tout cela me fait homme ?

Trois axes balaieront les trois journées d'études organisées sous l'égide de la Fédération des associations de CMPP et intitulées « Enfant, quel est ton nom ? » Pour l'axe génétique, Axel Kahn proposera une réflexion sur la conception selon laquelle l'homme est le seul être vivant à s'interroger sur sa nature et la valeur de ses actes, comme il est le seul à se nommer et à nommer son enfant. L'axe juridique, sous la direction de Monique Sassier, traitera de « la responsabilité de la nomination pour la parentalité ». Enfin, l'axe psychanalytique, dirigé par Bernard Golse, tentera de cerner l'impact de la réalité de la commande sociale et du discours scientifique sur la clinique psychanalytique.

Organisé par : Groupe de Recherche et d'Action Médicale, Educative et Sociale des C.M.P.P. et C.A.M.S.P

Tel : 05 56 86 26 45

Email : j.buchholtz@apajh33.fr

> 11 et 12 Juin 2009, Paris

Ressources et perspectives de l'Accueil Familial des Adultes

Actualités de l'accueil familial et professionnalisation des accueillants : 20 ans après la loi de 1989, débats sur les questions actuelles, les récentes propositions et les évolutions envisageables.

Pertinence des dispositifs et dispositions pour un accueil de qualité : parcours des accueillis dans les dispositifs sociaux, médico-sociaux et thérapeutiques : comment assurer la qualité de l'accueil ?

Organisé par : IFREP

Tel : 01 45 89 17 17

Email : ifrep@wanadoo.fr

> 12 et 13 Juin 2009, Bron

L'adolescence et la mort

Le temps de l'adolescence, qui se caractérise par de nombreux remaniements, met en cause toutes les dimensions de l'existence du sujet et de ses relations aux autres. Le passage adolescent est une transformation de la structure psychique et du rapport au manque et au désir, qui n'est pas sans risque pour la psyché. L'adolescent met à l'épreuve ses limites et celles de son environnement. Ce moment décisif joue un double rôle, attirer et repousser les contraires, exacerber les désirs de vie et leur panachage mortifère.

Son rapport à la mort est complexe et couvre un large spectre qui va du meurtre symbolique, fantasmatique ou réel, jusqu'à la « petite mort » de soi dans la jouissance orgasmique, en passant par les conduites ordaliques dans une confrontation active à l'inconnu, à l'aléatoire, à l'incertitude, dans une mise en jeu imaginaire d'un possible vivre ou mourir. L'adolescence ne peut se concevoir sans cette rencontre avec la question de la mort et son issue. De la capacité de l'adolescent à survivre à cette confrontation dépend le devenir psychique du futur adulte.

Cependant, lorsque, sous une forme ou une autre, cette « survivance » ne peut s'effectuer de manière satisfaisante et dans de bonnes conditions, des psychopathologies graves, peuvent émerger et pointer comment l'adolescent peut adhérer à la mort réelle (pathologies de l'agir, addictions, anorexie, tentatives de suicide, sports de l'extrême, jeux pathologiques, l'investissement sectaire...).

« Mourir à l'enfance et survivre pour devenir adulte » serait la double contrainte autour de laquelle s'organiserait le projet de ce colloque afin d'ouvrir un débat autour des traitements psychiques des adolescents.

Organisé par : Centre de Recherche en Psychopathologie et Psychologie Clinique

Tel : 04 78 77 43 57

Email : yves.morhain@univ-lyon2.fr

<http://recherche.univ-lyon2.fr/>

> Du 15 au 17 Juin 2009, Paris

Isolement...enfermement...questions d'accompagnement

- Isolement... mise à l'écart, rupture de liens sociaux...

- Isolement, solitude voulue, solitude nécessaire et salvatrice dans un monde de bouleversements et de confusions...

- Enfermement, institutionnel, carcéral, pathologique... assurance de protection et de sécurité ou

- Enfermement par des dispositifs multiples et aliénants, voire par une prise en charge cherchant à combler tous les besoins exprimés...

Comment comprendre, appréhender, soutenir et accompagner de tels paradoxes !

Y aurait-il ainsi de l'isolement « positif » pour certaines personnes et « négatif » pour d'autres ?

Y aurait-il des bénéfices à tirer de l'isolement ? Pour l'individu ? Pour la société ?

Lors de ces journées, nous tenterons d'inventorier, de sélectionner pour les analyser les mécanismes qui peuvent générer de l'isolement, de la désaffiliation sociale, de la solitude, de l'enfermement...

Plusieurs axes (politique, économique, sociologique, psychologique...) seront approfondis et donneront lieu à débat au travers de séances plénières, de tables rondes et d'ateliers d'échanges de pratiques d'accompagnement.

Ces questions de l'isolement, de l'enfermement et de la solitude seront envisagées tant du côté des personnes

accompagnées que de celui des accompagnants.

En quoi les actes posés dans l'accompagnement peuvent ils faire émerger le sujet, en quoi peuvent-ils au contraire l'aliéner ? Comment faire naître, renaître ou exister un sujet, dans et par l'acte ?

Organisé par : Mouvement pour l'Accompagnement et l'Insertion Sociale

Tel : 04 72 71 96 99

Email : mais@mais.asso.fr

<http://www.serpsy.org/>